



**SOMMAIRE**

	Page
Ouverture de la discussion générale.....	19
Discours de M. Dulles (Etats-Unis d'Amérique)	

**Présidents: Mme Vijaya Lakshmi PANDIT (Inde).**

**Ouverture de la discussion générale**

[Point 9 de l'ordre du jour]

DISCOURS DE M. DULLES (ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE)

1. M. DULLES (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): C'est un honneur pour moi d'être à nouveau parmi vous. Ayant appartenu au groupe qui a fondé l'Organisation à San-Francisco, j'ai partagé les espoirs et les peines qui ont abouti à la création des Nations Unies. J'ai représenté mon pays à la plupart des Assemblées générales précédentes; dans la présente Assemblée, je me sens fort de la camaraderie d'un grand nombre de vétérans de la bataille pour la paix.

2. Les Etats-Unis participent à cette huitième session de l'Assemblée générale avec la détermination renouvelée d'utiliser dans l'intérêt de la paix et de la justice les possibilités qu'offre cette Organisation. Le président Eisenhower a une foi profonde et inébranlable dans l'Organisation des Nations Unies. Il l'a souvent déclaré et il m'a demandé de vous le dire de nouveau. Il désire que l'Organisation des Nations Unies devienne un instrument de paix toujours plus efficace.

3. C'est dans cet esprit que la délégation des Etats-Unis travaillera ici. Nous ferons connaître aussi clairement que possible quelles sont, à notre avis, les solutions justes et équitables des problèmes que nous rencontrons ici, car nous pensons que les Etats-Unis ne doivent pas avoir une position équivoque sur les problèmes de notre temps. Mais nous sommes également attachés à la conviction fondamentale, énoncée dans notre Déclaration d'indépendance, qui veut que nous respections honnêtement les opinions du reste du monde. Nous sommes prêts à apprendre des autres et nous reconnaissons également que nos points de vue pourront ne pas toujours prévaloir. Lorsque cela se produira, nous le regretterons sans aucun doute, mais nous ne boudérons pas. Nous nous efforçons de l'accepter avec philosophie, reconnaissant que nous n'avons pas le monopole de la sagesse ou de la vertu et qu'il est des cas où il faut laisser le temps faire son œuvre et rendre le verdict final.

4. Nous aurons présent à l'esprit que le but de cette Organisation, tel qu'il est défini dans la Charte, est d'"être un centre où s'harmonisent les efforts des nations". Jamais le besoin d'harmonie n'a été plus pressant. Jamais les conséquences du manque d'harmonie n'ont été plus menaçantes. Pourtant on ne saurait fermer les yeux sur le fait qu'une tension existe. Ce serait une

attitude dénuée de réalisme et dangereuse. Il faudra rechercher les causes de cette tension, car autrement il ne saurait y avoir de remède. Mais, dans tout ce qu'ils feront ici, les Etats-Unis s'efforceront de se garder de toute parole ou de tout acte qui pourrait aggraver inutilement cet état dangereux de tension.

5. Le but premier des Nations Unies est de maintenir la paix et la sécurité internationales. Or, pendant plus de trois ans, nous avons eu la guerre en Corée. La guerre continue en Indochine et on ne trouve nulle part un sentiment de sécurité. Aussi certains disent-ils que l'Organisation des Nations Unies a échoué.

6. Nous devons reconnaître que l'Organisation des Nations Unies n'a pas répondu à tous les espoirs que l'on avait placés en elle. S'il en est ainsi, c'est en grande partie parce que beaucoup de ces espoirs étaient chimériques; on avait sous-estimé les difficultés considérables que rencontre l'établissement d'un ordre international de paix et de justice. L'Organisation des Nations Unies a été essentiellement fondée sur l'espoir que les principaux pays de la grande alliance, qui avaient travaillé ensemble à la victoire, continueraient volontairement à travailler ensemble pour la paix. Cet espoir s'est révélé vain. L'alliance qui était née de l'agression fasciste a disparu, et, lorsque les forces d'agression ont été abattues, l'unité alliée s'est évanouie et a fait place à de nouvelles divisions et à de nouvelles craintes. L'agression de Corée a marqué le comble de ces divisions et de ces craintes.

7. Il faut dire, à la gloire éternelle des Nations Unies, qu'elles ne sont pas restées indifférentes à cette agression. Le Conseil de sécurité a demandé immédiatement à ses membres d'aider les victimes de cette attaque et presque toutes les nations libres ont répondu à cet appel sous une forme ou sous une autre. Seize pays ont envoyé des troupes en Corée pour repousser l'envahisseur; l'armistice qui a mis fin à l'agression et à la tuerie marque le résultat de cette action.

8. La Corée est le pays où, pour la première fois dans l'histoire, une organisation internationale a effectivement contribué à repousser une agression armée. Ce fait peut avoir des conséquences profondes. Il peut ouvrir des perspectives nouvelles de paix. Nous devons l'espérer et travailler dans ce sens, car jamais le besoin n'en a été si grand.

9. Les physiciens ont trouvé des moyens qui, si on les mettait en œuvre, permettraient d'abolir la vie de la surface de notre planète. Ces mots sont à prendre à la lettre. La force destructive qui est inhérente à la matière, l'homme doit la maîtriser par l'idéalisme de son esprit et la sagesse de sa pensée. Rien d'autre ne peut sauver la vie sur cette planète. Beaucoup de problèmes se posent dans le monde et bon nombre d'entre eux sont solidaires. Mais il n'y en a aucun qui soit comparable à ce problème central et universel: sauver la race humaine de l'extinction.

10. Les nations cherchent à tâtons l'esprit et les institutions qui permettront à l'homme de dominer la matière. Malheureusement, il n'a pas été possible jusqu'à présent de créer cet esprit ou ces institutions à l'échelle mondiale. C'est pourquoi certains pays se sont groupés pour prendre des mesures en vue d'écartier l'agression et de protéger les valeurs morales qui leur sont chères. Ces mesures ont eu pour résultat la mise en commun, après accord, des installations militaires et quelquefois aussi l'affectation de forces armées d'un pays sur le territoire d'un autre.

11. Les dirigeants soviétiques se sont plaints de ces mesures. Ils devraient cependant savoir — et il est probable qu'ils le savent — que les accords collectifs sont ceux qui risquent le moins de présenter un danger d'agression. Les forces armées d'un seul pays peuvent être employées pour une action agressive sur l'ordre d'un seul gouvernement, voire d'un seul homme. Par contre, les contingents militaires qui sont répartis entre plusieurs pays ne peuvent effectivement être utilisés que si tous les pays intéressés y consentent. Or, ce consentement n'est possible que lorsqu'il s'agit de faire face à une menace évidente d'agression.

12. Un système de défense collective présente deux grands avantages. D'abord, il permet même aux petits et aux faibles de jouir d'une sécurité réelle. Ensuite, il empêche même les puissants et les grands d'abuser du système en l'employant à des fins agressives. Telle est la voie de la raison. En nous acheminant sur cette voie, nous nous rapprochons des objectifs de la Charte en utilisant des moyens qui ne devraient inspirer de crainte à personne.

13. De quoi avons-nous peur? demandera-t-on. Je pourrais parler longuement de ce sujet. Mais, pour éviter tout ce qui pourrait sembler une provocation, je me bornerai à un seul fait, qui résume d'ailleurs toute la situation: depuis 1939, près de 600 millions de personnes, appartenant à une quinzaine de pays, ont été réunies sous la coupe des dictateurs soviétiques; dans aucun cas le changement de régime n'a eu lieu avec l'assentiment des peuples intéressés. L'histoire du monde ne rapporte pas de fait plus inquiétant que celui-là.

14. Dans le discours qu'il a prononcé le 8 août dernier, le nouveau Premier Ministre de l'Union soviétique a parlé, à deux reprises, de la coexistence pacifique du système communiste et du monde non communiste. Nous accueillons avec faveur des déclarations de ce genre. Mais, étant donné la situation générale à laquelle je viens de faire allusion, ce ne sont pas de simples paroles qui peuvent nous rassurer entièrement et d'un seul coup. Nous avons déjà entendu des déclarations analogues et nous savons que la doctrine communiste qui inspire les autorités soviétiques a souvent recours à cet artifice. Si les dirigeants soviétiques sont honnêtes, s'ils souhaitent vraiment créer un climat nouveau dans le monde, ils doivent comprendre qu'il est nécessaire d'y contribuer eux-mêmes dans une mesure plus grande qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent.

15. Le Gouvernement des Etats-Unis est parfaitement disposé à chercher des moyens pour mettre fin à la tension actuelle. Le président Eisenhower l'a déjà déclaré nettement. J'espère que nous ne nous lasserons jamais de rechercher la paix et que nous ne nous décourageons jamais. Mais les efforts des Etats-Unis ne peuvent aboutir, si d'autres pays ne répondent pas à leur appel.

16. La situation actuelle permet et commande même aux dirigeants soviétiques de faire connaître leurs intentions réelles. Nous accueillons avec une joie profonde

l'armistice conclu en Corée. Les Etats-Unis sont heureux d'avoir pu y contribuer. Toutefois, l'armistice à lui seul ne suffit pas à prouver les intentions pacifiques des chefs communistes, car, au moment où ils signaient la trêve, une barrière militaire arrêtait leur agression. La conférence politique de Corée, à condition qu'ils y assistent, permettra aux communistes de donner une meilleure preuve de leur sincérité.

17. Depuis des générations, la Corée souffre de la politique des grandes Puissances. Successivement, la Russie, le Japon et la Chine ont cherché à faire servir la Corée à leurs desseins d'agression. Il y a longtemps que les Coréens ne sont plus véritablement maîtres de leurs destinées. Nous voudrions maintenant savoir si l'une des grandes Puissances entend de nouveau utiliser la Corée à ses propres fins ou si elles se proposent toutes d'abandonner de tels desseins, pour qu'il puisse y avoir enfin une Corée unifiée pour des Coréens libres.

18. Le Gouvernement des Etats-Unis ne cherche aucun prétexte pour faire de la Corée une base militaire avancée sur le continent asiatique. Il est désireux de faire rentrer ses forces armées. Quant à la République de Corée, ses ambitions concernent uniquement la Corée. Le Japon a pris l'engagement formel de ne pas recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'aucun autre pays.

19. Si l'Union soviétique et la Chine communiste sont disposées à renoncer à des desseins que le contrôle de la Corée du Nord aiderait à réaliser, il doit être possible d'unifier la Corée dans des conditions qui permettent aux Coréens de diriger librement leurs propres affaires.

20. Il nous semble que, jusqu'à présent, les communistes emploient des manœuvres dilatoires. Les Etats-Unis, en application de la résolution [711 (VII)] adoptée par l'Assemblée générale le 28 août 1953 et à la suite de consultations entre les dix-sept nations désignées pour représenter l'Organisation des Nations Unies, ont proposé une date précise et un lieu déterminé pour la conférence politique. Les Chinois communistes ont reçu cette proposition le 5 septembre. Leur réponse, qui est parvenue le 15 septembre, mentionne uniquement une proposition présentée par les communistes chinois aux membres de l'Assemblée et tendant à ce que l'Assemblée examine de nouveau la décision qu'elle a prise et rouvre la discussion, à laquelle elle a consacré dix jours le mois dernier, concernant la composition de la conférence. Nous approchons rapidement du 28 octobre, qui est la date limite que la Convention d'armistice a recommandée pour l'ouverture de la conférence, et l'on se demande si l'on aura le temps de faire les longs préparatifs nécessaires. On est contraint de se demander si les communistes désirent réellement se conformer à la Convention d'armistice et discuter la question du retrait de leurs troupes en Corée et celle de la création d'une Corée unifiée et indépendante.

21. J'en viens à l'Indochine. Dans cette région, les combats continuent. Les forces communistes cherchent à s'assurer le pouvoir politique par la force des armes. Leur puissance militaire repose sur l'envoi continu de fournitures militaires par la Chine communiste et par l'Union soviétique et sur les fabrications des usines de munitions Skoda que contrôle ce dernier pays. On a pris pour prétexte, jusqu'à présent, que les Etats associés d'Indochine ne sont rien d'autre que des colonies et que les communistes font la guerre pour réaliser "l'indépendance" et non pour agrandir par la violence le camp soviétique.

22. Il n'est plus possible d'alléguer ce prétexte. Le Gouvernement français, dans sa déclaration du 3 juillet 1953, a annoncé son intention d'achever le transfert aux gouvernements des trois Etats associés de tous les pouvoirs qui leur manquent encore pour obtenir l'indépendance qu'ils désirent. Les armées d'Indochine dominées par les communistes ne peuvent pas du tout prétendre être considérées comme les champions des partisans de l'indépendance. Si les pays du bloc soviétique en dehors de l'Indochine persistent à prolonger la guerre dans ce pays, ils ne doivent pas être surpris que l'on voie dans leur attitude la preuve qu'ils ont toujours le dessein d'étendre leur domination par la force.

23. La situation dans l'Asie du sud-est offre aux dirigeants soviétiques l'occasion de traduire en actes leurs déclarations pacifiques et nous attendons impatiemment leur décision.

24. L'Allemagne est un autre pays où les intentions présentes des grandes Puissances devront inévitablement se révéler.

25. Lorsque l'Allemagne vaincue s'est rendue, il y a plus de huit ans, elle a été divisée en quatre zones qui furent occupées par le Royaume-Uni, la France, les Etats-Unis et l'Union soviétique. On avait pensé que cette division aiderait les Alliés à surveiller les premières phases de l'exécution des conditions de la reddition. Jamais il n'avait été question de diviser l'Allemagne de façon permanente. Il y a plus de quatre ans, le Royaume-Uni, la France et les Etats-Unis ont réuni leurs trois zones et donné aux Allemands la possibilité d'y procéder à des élections libres et d'y installer leur propre organisation politique. Les Allemands de la zone soviétique se sont vu refuser cette possibilité de s'unir aux autres et d'organiser des élections. Cette division de l'Allemagne ne peut être prolongée sans risques graves, car aucun grand peuple n'accepte volontiers d'être mutilé.

26. Depuis la Conférence des Ministres des affaires étrangères qui s'est tenue à Moscou en 1947, de nombreux efforts ont été faits pour unifier l'Allemagne et constituer, à la suite d'élections libres, un gouvernement allemand avec lequel il serait possible de négocier valablement en vue de la paix. Cette tâche s'est révélée extrêmement difficile. Le peuple russe, comme le peuple français, n'a pas oublié les souffrances que l'Allemagne hitlérienne lui a fait subir au cours de la deuxième guerre mondiale. Il attend, et à bon droit, des assurances contre la répétition de ces événements. Tel est aussi le vœu ardent du peuple allemand lui-même. Tel est également le but général de la Communauté européenne de défense. Elle intégrera la puissance militaire allemande dans le système d'une communauté européenne qui ne nourrit aucun dessein agressif. Aucun membre de cette communauté ne disposera, à lui seul, d'une puissance militaire qui lui permette de satisfaire des ambitions nationales. C'est là un objectif que les dirigeants soviétiques devraient approuver s'ils désirent sincèrement la paix. Les trois Puissances occidentales ont donc essayé de nouveau d'entamer des pourparlers avec l'Union soviétique pour réaliser l'unification de l'Allemagne, mais, jusqu'ici, il n'a pas été répondu à nos propositions.

27. L'Autriche est un autre exemple significatif. A la réunion des Ministres des affaires étrangères tenue à Moscou en 1943, les Gouvernements de l'Union soviétique, du Royaume-Uni et des Etats-Unis d'Amérique ont déclaré leur intention de rétablir l'indépendance de l'Autriche. Cette déclaration est restée lettre morte. La rédaction d'un traité d'Etat autrichien était pratique-

ment achevée il y a six ans et demi et, à l'heure actuelle, il n'y a aucune divergence de vues importante. L'Union soviétique déclare maintenant qu'elle préfère ne pas continuer à discuter cette question avec les suppléants des Ministres des affaires étrangères. Les trois Puissances occupantes occidentales ont suggéré que le traité relatif à l'Autriche soit conclu au cours d'une réunion des Ministres des affaires étrangères, dont elles ont proposé la convocation. Jusqu'ici, cette proposition est restée sans réponse.

28. La situation générale de l'Europe de l'est et du centre ne peut manquer de provoquer de graves soucis. Les populations de ces pays sont profondément religieuses et profondément patriotes. Elles ont une foi vivace et de grandes traditions auxquelles elles ne renonceront jamais. Il n'est pas dans l'intérêt de la paix ni des autres principes de notre Charte que des peuples d'Europe autrefois indépendants puissent penser qu'ils ne peuvent plus vivre selon leurs traditions et selon leurs croyances.

29. On a affirmé que l'agitation n'existe parmi ces populations que dans la mesure où elle est fomentée artificiellement de l'extérieur. Cela n'est vrai qu'en ce sens que la foi est contagieuse et traverse même les rideaux de fer. Le peuple américain, comme bien d'autres peuples, est fermement convaincu, comme l'ont proclamé jadis les auteurs de la Déclaration d'indépendance, que les gouvernements tirent leurs justes pouvoirs du consentement de ceux qu'ils gouvernent. Nous croyons aussi, selon le mot d'Abraham Lincoln, que cette Déclaration exprime des principes "qui donnent non seulement la liberté au peuple de notre pays, mais encore de l'espoir au monde pour tous les temps à venir". Aucune paix ne peut être durable si l'on rejette l'idée que le gouvernement doit reposer sur le libre consentement, ou si l'on dénie à autrui la possibilité d'accepter cette idée. Nous ne cherchons pas à dissimuler cette conviction et aucun gouvernement des Etats-Unis, même s'il le voulait, ne pourrait la refouler.

30. Mais cette conviction ne nous pousse cependant pas à fomenter la révolution à l'étranger ni à inciter les autres peuples à la violence. Je tiens à le dire clairement : nous sommes persuadés que les changements qui s'opèrent dans la violence détruisent en général le but même qu'ils cherchaient à atteindre. C'est pourquoi nous plaçons nos espoirs dans les vastes possibilités d'un changement pacifique.

31. Ce que nous espérons, c'est que les dirigeants soviétiques reconnaissent, avant qu'il soit trop tard, que l'amour de Dieu, l'amour de la patrie et le sens de la dignité humaine sont plus forts que tout. Inévitablement, les mesures de répression conduisent au mécontentement, à la rancune et, peut-être à pis encore. Ces sentiments ne sont pas l'effet de causes artificielles, mais de ce que le Créateur a donné à tous les êtres humains l'étincelle de la vie spirituelle.

32. Nous comprenons fort bien que le peuple soviétique désire avoir des amis. Le peuple américain, dans le passé, a souvent montré par des actes généreux l'amitié qu'il éprouvait pour le peuple de l'URSS. Nous comprenons également que le peuple soviétique désire tout particulièrement que ses voisins immédiats soient ses amis. Pour ce désir aussi, nous n'avons que de la sympathie. Les Etats-Unis ne souhaitent pas voir l'Union soviétique encerclée par des pays hostiles. Mais nous prévoyons que la politique soviétique, telle qu'elle se manifeste actuellement, est destinée, si elle ne se

modifie pas, à créer autour d'elle précisément cette animosité et cette hostilité qu'elle s'efforce à bon droit d'éviter.

33. Permettre à la Corée d'être libre et unifiée, aider l'Indochine à acquérir pacifiquement son indépendance, réaliser l'unité de l'Allemagne et faire de l'Autriche un pays libre, permettre aux voisins de l'URSS de jouir de leur indépendance nationale et faire en sorte que le parti communiste soviétique ne vise plus à renverser par la violence les gouvernements indépendants, tels sont les buts que nous voulons atteindre pour mettre fin à la tension actuelle.

34. Il existe, bien entendu, d'autres moyens de réduire cette tension. Je ne prétends pas avoir indiqué toutes les possibilités. J'ai mentionné, je crois, les causes principales de la tension actuelle et j'espère avoir bien montré que les Etats-Unis doivent les examiner toutes. Les invitations que nous avons lancées en commun avec d'autres pays représentés ici sont restées jusqu'à maintenant sans réponse.

35. Les gouvernements qui se consacrent sans réserve à produire des moyens de destruction massive toujours plus puissants, qui ne tolèrent aucun retard et qui n'épargnent aucune dépense dans ce domaine, mais qui, au même moment, adoptent une attitude dilatoire, évasive ou négative quand il s'agit de porter remède aux situations qui pourraient mettre en mouvement ces forces destructives, ces gouvernements, dis-je, méritent d'être condamnés du point de vue moral.

36. L'Union soviétique peut faire beaucoup pour atténuer cette tension qui menace de se transformer en catastrophe. D'ailleurs, je tiens à le dire, nous reconnaissons que les Etats-Unis et les autres pays ont aussi leur rôle à jouer et des obligations à remplir. Cela est vrai non seulement en ce qui concerne l'URSS, mais aussi pour ce qui est des territoires qualifiés par la Charte de "non autonomes".

37. Je déclare, au nom du Gouvernement des Etats-Unis, que nous sommes prêts à faire preuve du même esprit que celui que nous demandons aux autres. Cette attitude, si elle est réciproque, doit permettre d'aborder avec espoir le problème qui est peut-être le plus important, à savoir le contrôle des forces qui pourraient nous détruire tous.

38. Le 16 avril dernier, le président Eisenhower a décrit avec éloquence et vigueur les terribles dangers que les armes actuelles font courir à l'humanité. Il a exprimé également le désir qu'une partie des crédits actuellement affectés à la production de forces de destruction soient consacrés à des œuvres constructives, pour le plus grand avantage en particulier des régions insuffisamment développées. Il a reconnu qu'il serait difficile de modifier d'une manière appréciable la situation dans le domaine des armements, tant que subsisterait le régime actuel de la méfiance. Il a fait appel à des mesures positives comme celles que j'ai exposées et qui viendraient détendre la situation. Puis il a poursuivi en déclarant: "Comme le progrès dans toutes ces régions renforce la confiance du monde entier, nous pourrions entreprendre, avec le concours de tous, la grande tâche qui nous attend, à savoir: réduire ce fardeau d'armements qui pèse actuellement sur le monde." J'insiste sur les mots: "avec le concours de tous".

39. Voilà déjà plusieurs années que les Nations Unies s'occupent du problème des armements. Nous savons que même entre nations de bonne volonté il est difficile de trouver une formule pratique. Il est possible que la

tâche ne puisse pas être définitivement accomplie tant que subsistera l'atmosphère actuelle de méfiance, mais cela ne signifie pas que l'on doive y renoncer ni même que l'on doive la remettre à plus tard. Nous estimons, au contraire, que l'on devrait redoubler d'efforts pour résoudre ce problème de la limitation et du contrôle de tous les types d'armements. Il faudra faire beaucoup d'études techniques préparatoires avant de pouvoir arriver à le résoudre et, sans ce travail préalable, aucune solution définitive ne saurait être applicable.

40. Nous sommes convaincus que l'heure viendra — et elle pourrait venir plus tôt qu'on ne le pense — où les chefs politiques seront disposés à mettre à exécution des accords internationaux pour la réduction des armements. Lorsque ce moment sera venu, il faut que les nations soient à même de le saisir. Nous ne devons pas laisser échapper l'occasion parce qu'elle pourrait peut-être ne jamais se représenter. Mais pour saisir l'occasion quand elle se présentera, il importe de pousser d'abord l'analyse technique du problème.

41. Les Etats-Unis ont déjà soumis à la présente Assemblée plusieurs propositions qui ont été favorablement accueillies. Nous ne les considérons pas comme immuables, mais nous insistons pour que toutes les propositions qui seront faites répondent à cette condition fondamentale: qu'elles comportent des garanties effectives qui assurent que tous les pays les respecteront et qui permettent de découvrir rapidement ceux qui tenteraient de s'y soustraire ou de les enfreindre.

42. Nous ne pensons pas que les études qui ont été faites jusqu'à présent aient été inutiles. Nous croyons au contraire qu'elles peuvent servir de base à des décisions rapides, une fois que le climat général sera amélioré. Mais il importe de pousser encore beaucoup plus loin ces études. Pour sa part, le Gouvernement des Etats-Unis est résolu à se consacrer avec une ardeur renouvelée à cette grande tâche. Que l'Union soviétique donne une preuve tangible qu'elle éprouve un désir égal de discuter honnêtement et sincèrement ces questions quant au fond, et nous sommes sûrs que les travaux pourront progresser utilement.

43. J'ai noté que les délégations de l'Argentine, de l'Egypte et des Pays-Bas ont proposé d'inscrire à l'ordre du jour des points touchant la révision de la Charte telle que le prévoit l'Article 109. Aux termes de cet article, la question de la révision doit être inscrite à l'ordre du jour de la dixième session de l'Assemblée générale, prévue pour 1955, à moins qu'une conférence en vue de réviser la Charte n'ait été réunie avant cette date. Je suis persuadé que cette conférence aura lieu. L'Article 109 a été inséré dans la Charte afin d'apaiser le mécontentement que maintes dispositions de la Charte ont provoqué parmi de nombreuses délégations à San-Francisco.

44. Beaucoup de nations, notamment les petites nations, ont vigoureusement protesté contre les pouvoirs, excessifs à leurs avis, que la Charte conférait aux membres permanents du Conseil de sécurité. Ils ont craint que les dissensions qui pourraient s'élever entre les grandes Puissances n'empêchent le Conseil de sécurité d'accomplir sa tâche. Malheureusement, ces craintes se sont, en grande partie, révélées fondées. D'autres dispositions de la Charte ont été également adoptées avec réticence et inquiétude. On n'a réussi à faire accepter la Charte à San-Francisco qu'en y insérant une clause suivant laquelle il serait possible de la réviser à la lumière de l'expérience. Maintenant que huit années

ont passé, il semble évident qu'il conviendrait de mettre cette clause en vigueur.

45. En 1948, le Sénat des Etats-Unis a adopté une résolution demandant que le droit de veto ne s'appliquât à aucune des questions concernant le règlement pacifique des différends internationaux qui fait l'objet du Chapitre VI de la Charte ni à l'admission de nouveaux Membres. La résolution demandait également une révision de la Charte, aux termes de l'Article 109, au cas où l'Organisation des Nations Unies n'aurait pas été renforcée par d'autres moyens. Cette année, le Sénat des Etats-Unis a adopté une résolution créant une Commission spéciale, présidée par le sénateur Wiley, qui a été chargée d'étudier des propositions tendant à amender la Charte. De nombreuses organisations privées des Etats-Unis ont manifesté le désir que la Charte soit révisée et ont commencé des travaux préparatoires à cette fin.

46. La conférence qui sera chargée de reviser la Charte ne fera pas de miracles, mais elle peut jouer un rôle important. Pour qu'elle obtienne les meilleurs résultats, il faudrait que tous les gouvernements des Etats Membres, aussi bien que leurs organisations privées, consacrent sans retard à cette tâche le meilleur de leur pensée et de leur attention. L'influence des organismes privés ne s'est pas fait suffisamment sentir en 1945, parce que la deuxième guerre mondiale n'était pas encore terminée et que les communications n'étaient pas redevenues normales dans beaucoup de pays du monde.

47. Nous souhaiterions également recevoir les suggestions des Etats non membres qui ont demandé à être admis dans l'Organisation des Nations Unies et qui en sont exclus par l'exercice du veto au Conseil de sécurité. Ces Etats sont aujourd'hui si nombreux et si influents qu'il serait regrettable de se priver de leurs vues lorsqu'on examinera l'avenir d'une Organisation destinée à réunir toutes les nations éprises de paix et désireuses de remplir les obligations de la Charte.

48. Il est certainement possible de rendre cette Organisation plus sensible aux besoins de nos peuples. Ces peuples n'ont pas d'aspirations excessives. Ils veulent pouvoir pratiquer leur religion selon leur conscience. Ils veulent être libres de penser suivant les directives de leur raison. Ils veulent pouvoir échanger des vues avec d'autres peuples et les persuader ou se laisser convaincre par des arguments qui satisfassent leur raison et leur

conscience. Ils revendiquent le droit de vivre dans leurs foyers à l'abri de la crainte. Ils veulent pouvoir jouir de l'intimité de la vie familiale ou de la vie des collectivités, établir des traditions estimables et respectables qu'ils transmettront à leurs enfants et aux enfants de leurs enfants. Ils veulent avoir le droit de s'employer d'une manière productive et créative à des tâches qui leur conviennent et qu'ils auront librement choisies, et jouir des fruits de leur travail. Ils veulent des gouvernements de leur choix. Ce n'est certes pas une tâche qui dépasse le pouvoir de l'esprit humain que de vouloir satisfaire ces aspirations et mettre en déroute les forces anonymes qui semblent exiger que l'humanité peine et se tue à la tâche à seule fin de forger les instruments qui serviront à sa propre destruction.

49. C'est dans une large mesure en raison des tensions internationales que les aspirations les plus simples des peuples restent insatisfaites. Mais ces tensions ne relèvent pas toujours de la compétence directe de la présente Assemblée. D'autres groupements internationaux assument la responsabilité principale de certains des problèmes que j'ai mentionnés. Il ne s'ensuit pas cependant que les Membres de l'Assemblée générale n'ont aucun pouvoir sur ces problèmes et c'est pourquoi je les ai évoqués. Cette Assemblée est la seule enceinte où les sentiments de la communauté mondiale puissent se manifester. Nul ne peut prendre part aux débats de cette Assemblée sans ressentir l'influence des forces morales. Nul ne peut mépriser une telle influence.

50. Au cours des jours qui viennent, nous pouvons susciter — et je pense que nous le ferons — des influences qui rapprocheront les nations du but vers lequel tendent tous les peuples. Tel devrait être l'engagement primordial de toutes les nations représentées ici. C'est là — je vous en donne l'assurance — l'engagement de la délégation et de la nation au nom desquelles j'ai l'honneur de parler.

51. LE PRESIDENT (*traduit de l'anglais*): Aucun autre nom n'est inscrit sur la liste des orateurs. Avant de lever la séance, je voudrais inviter instamment les représentants qui désirent participer à la discussion générale de s'inscrire aussitôt que possible sur la liste des orateurs.

*La séance est levée à 11 h. 30.*